

<p>INITIALES DU PRÉSIDENT</p>	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>Très-Saint-Sacrement</u></p>
<p>INITIALES DE LA DIRECTION</p>	
<p>[Numéro de la résolution ou annotation]</p>	<p style="text-align: center;">CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS</p> <p style="text-align: center;">Établissement Très-Saint-Sacrement _____</p> <p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 7 septembre 2023 à 18 h 30</p> <p>ÉTAIT PRÉSENT</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Marie-Hélène Dubé Leclerc</u>, parent, Président du Conseil d'établissement <p>PARENTS ÉGALEMENT PRÉSENTS (VOIR ANNEXE)</p> <p>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Anouk Bilodeau</u>, directrice➤ <u>Suraya Ahmed</u>, directrice adjointe <p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h34</p> <p>2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ</p> <p><u>Madame Leclerc</u> accueille les parents et ouvre la séance.</p> <p>3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>La direction de l'établissement, <u>Anouk Bilodeau</u>, accueille les parents et ouvre la séance. Elle présente les membres du personnel et demande la proposition que madame Nathalie Hamel soit la secrétaire.</p> <p>Proposée par Mme Bilodeau secondée par Mme Armstrong-L'Heureux</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<h2 style="text-align: center;">Procès-verbal</h2> <h3 style="text-align: center;">De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></h3>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-01	<p>4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est proposé par <u>M Grégoire</u>, parent, et résolu par Mme Fisette</p> <p>Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU <u>08-09-2022</u></p> <p>6. Il est proposé par <u>Mme Julie Roy</u>, parent, et résolu par M Stéphane Ross</p> <p>QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du <u>08-09-2022</u> soit adopté tel que déposé</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>7. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>La présidente du Conseil d'établissement, <u>Mme Leclerc</u>, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ; ➤ Informations sur le rôle du Comité de parents ; ➤ Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS ; ➤ Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents ; ➤ Information sur les autres comités de l'établissement ;
AG #23-24-02	

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
<p>AG #23-24-03</p> <p>AG #23-24-04</p> <p>AG #23-24-05</p>	<p>7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Le président du Conseil d'établissement, <u>Mme Leclerc</u>, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.</p> <p>Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise aux autres parents de l'établissement, ainsi qu'au Centre de services scolaire.</p> <p>8. ÉLECTION</p> <p>8.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Bilodeau</u>, directrice, et résolu par M Béliveau</p> <p>QUE la présidente du conseil d'établissement, <u>Mme Leclerc</u>, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Bilodeau</u>, directrice, et résolu :</p> <p>QUE Mme Hamel, secrétaire, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>La présidente d'élections informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: center;">-</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
	<p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans;</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p> <p>QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ _____, ➤ _____, ➤ _____, ➤ _____. <p>Ou</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants;</p> <p>ATTENDU les résultats du vote tenu; 5 personnes se présente</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Bilodeau</u> et résolu : M Grégoire, parent</p> <p>QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 1 an, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Madame Naoual Rahali,</u> ➤ <u>Madame Nellie Fisette,</u> ➤ <u>Madame Mélanie Desrosiers,</u> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>


INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-06	<p style="text-align: center;">8.4. ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2)</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a poste(s) vacant(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux-ci est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an;</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Berthiaume</u>, parent, et résolu :M Béliveau</p> <p>QUE la/les personnes(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Madame Julie Roy</u>, ➤ <u>Madame Émilie Ouellet</u>, <p>Ou</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants;</p> <p>ATTENDU les résultats du vote tenu;</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p> <p>QUE la/les personnes(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-07	<p>➤ _____,</p> <p>➤ _____,</p> <p>➤ _____,</p> <p>➤ _____.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.</p> <p>ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Julie Roy</u>, parent, et résolu : Mme Leclerc</p> <p>QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <p>➤ <u>Mme Naoual Rahali</u>.</p> <p>Ou</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au seul poste vacant;</p> <p>ATTENDU les résultats du vote tenu;</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u></p>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-XXX	<p>QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <p style="padding-left: 40px;">➤ _____.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>8.6. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE</p> <p>Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.</p> <p>ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p> <p>QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <p style="padding-left: 40px;">➤ _____.</p> <p>Où</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au seul poste vacant;</p> <p>ATTENDU les résultats du vote tenu;</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement <u>TSS</u>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-08	<p>QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <p style="padding-left: 40px;">➤ _____.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
AG #23-24-09	<p>9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS</p> <p>9.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Rahali</u>, parent, et résolu : M Ross</p> <p>QU'un Organisme de participation de parents soit formé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
AG #23-24-XXX	<p>9.2. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : NOM</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Ouellet</u>, parent, et résolu :Mme Berthiaume</p> <p>QUE l'Organisme de participation de parents porte le nom de <u>OPP</u>.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>9.3. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : RÈGLES DE FONCTIONNEMENT</p> <p>Il est proposé par _____, parent, et résolu :</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<h2 style="margin: 0;">Procès-verbal</h2> <h3 style="margin: 0;">De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS</h3> <h3 style="margin: 0;">de l'établissement <u>TSS</u></h3>
INITIALES DE LA DIRECTION	
AG #23-24-10	<p>QUE l'Organisme de participation de parents soit soumis aux règles de fonctionnement suivantes, à savoir : (décrire les règles de fonctionnement désirées, s'il y a lieu).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>9.4. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Fisette</u>, parent, et résolu : Mme Ross</p> <p>QUE les personnes suivantes soient élues membres de l'Organisme de participation de parents pour une durée d'un (1) an, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Mme Manal Khales</u>, ➤ <u>Mme Maryse Bertrand</u> ➤ <u>Mme Julie Roy</u> ➤ <u>Mme Rahma Hadi</u> ➤ Mme Marie-Hélène Chartier ➤ Mme Naoual Rahali <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>10. MOT DE LA FONDATION (s'il y a lieu)</p> <p>11. INFORMATION DE LA DIRECTION</p> <p>La direction de l'établissement présente les sujets d'actualité.</p> <p>12. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le <u>23 sept. 2023</u> à 18 h30, à l'établissement.</p> <p>13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À <u>19 h 34</u></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités;</p> <p>Il est proposé par <u>M. Béliveau</u>, parent, et résolu : Mme Leclerc</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____</p>	
INITIALES DE LA DIRECTION		
AG #23-24-11	<p>QUE la séance soit levée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 100%;"/> <p>La présidente</p> </div> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 100%;"/> <p>La direction</p> </div> </div>	

